

# LE RÔLE D'UN SAVANT MUSULMAN (PARTIE 2 SUR 2)

## Évaluation:

**Description:** Termes associés aux études islamiques et pourquoi les musulmans suivent une voie médiane.

**Catégorie:** [Cours](#) › [L'interaction sociale](#) › [La communauté musulmane](#)

**Par:** Aisha Stacey (© 2015 NewMuslims.com)

**Publié le:** 19 Jun 2019

**Dernière modification le:** 04 Jun 2015

## Objectifs

- Comprendre le rôle d'un savant musulman.
- Comprendre l'étendue de son éducation.
- Comprendre la terminologie associée au droit et aux études islamiques.

## Termes arabes

- Fatwa* – (pluriel: *fatawa*) une décision sur une question de droit islamique donnée par une autorité reconnue.
- Moufti* – Une personne qualifiée pour émettre une *fatwa*.
- Aalim* - (pluriel: *oulama*) celui qui a la connaissance. Le terme fait généralement référence à un savant religieux musulman.
- Qadi* - Un juge musulman qui rend des décisions judiciaires conformément à la *charia*.
- Chariah* – loi islamique.
- Sahabah* - la forme plurielle de «Sahabi», qui se traduit par Compagnons. Un *sahabi*, tel que le mot est couramment utilisé aujourd'hui, est quelqu'un qui a vu le prophète Mouhammad, a cru en lui et est mort musulman.

De nombreux termes sont associés au statut de savant et beaucoup d'entre eux sont définis dans la section relative aux termes arabes de cette leçon et de la leçon précédente. Deux termes nécessitent toutefois une définition et une compréhension plus approfondies. *Fatwa* et *moufti* sont deux mots qui s'utilisent facilement mais parfois sans vraiment en comprendre le sens.



Une *fatwa* est une décision juridique islamique émise par un expert en droit religieux. Il s'agit généralement d'un problème spécifique. Elle est prononcée à la demande d'une personne, d'un groupe ou d'un juge et sera utilisée pour résoudre un problème. Une *fatwa* est nécessaire si un point dans le droit ou certaines circonstances ne sont pas clairs. Les *fatawa* sont également nécessaires lorsque de nouveaux problèmes apparaissent, tels que les avancées technologiques et scientifiques. «Un musulman peut-il être impliqué dans le clonage?», est, par exemple, une question qui nécessiterait une *fatwa*.

Dans les pays qui respectent la loi islamique, les *fatawa* sont rigoureusement débattues avant d'être publiées. Elles sont affirmées par le consensus d'un conseil religieux suprême. Dans ces pays, les *fatawa* sont rarement contradictoires et ont force de loi. Dans les pays qui ne reconnaissent pas la loi islamique, les musulmans sont souvent confrontés à des *fatawa* concurrentes. Si tel est le cas, une personne peut choisir la décision à suivre.

À moins qu'une personne soit extrêmement bien éduquée dans la jurisprudence islamique, elle n'a pas le pouvoir d'émettre une *fatwa*. Une telle personne instruite est connue sous le nom de *moufti*. Un *moufti* est considéré comme le summum des savants en raison de la formation avancée requise. C'est un expert en droit islamique qualifié pour donner des avis juridiques faisant autorité (*fatawa*); généralement un membre des *oulama* établis et classé au-dessus du niveau de *qadi*. Le *qadi*, en revanche, rend un jugement sur des cas ou des incidents particuliers concernant un individu ou un groupe. Généralement, de tels cas impliquent deux adversaires. Dans des circonstances normales, les deux parties (le *moufti* et le *qadi*) travaillent ensemble. Le *moufti* construit le droit et le *qadi* l'applique.

Pour émettre une *fatwa*, le *moufti* doit savoir plusieurs choses qui ne peuvent être comprises qu'après des années d'éducation religieuse complète. Par exemple, il doit connaître les versets du Coran relatifs à la décision à prendre - le moment de la révélation et le pourquoi, tout en étant capable de faire la distinction entre les versets de soutien et les versets d'opposition. Il doit être familiarisé avec tous les *hadiths* concernant la décision et la solidité de leurs chaînes de transmission, et connaître les précédents juridiques en la matière, y compris les arguments et tout consensus atteint par les savants précédents. Il doit également bien connaître la syntaxe, la grammaire, la prononciation, les idiomes, les utilisations linguistiques spéciales, les coutumes et la culture prévalant à l'époque du Prophète et des deux générations suivantes.

Il convient de rappeler que les *fatawa* émises par des individus non qualifiés ou non autorisés n'ont pas de statut légal. Il est inadmissible d'émettre une *fatwa* quand on n'a pas les connaissances requises. De plus, la décision d'un *moufti* n'a pas force de loi. C'est une réponse à un problème et il appartient aux individus de suivre la décision ou non. La loi, en revanche, est appliquée par des jugements individuels du tribunal.

La loi islamique, également connue sous le nom de *charia*, appelle les gens vers la voie du milieu, dans la croyance, le culte, l'éthique, la moralité, le comportement, les interactions et la compréhension intellectuelle. On pourrait appeler cela la base de la

*charia*, où le principe essentiel et directeur est la modération. L'islam établit un équilibre entre les extrêmes.

Le Prophète Mouhammad a déclaré: «O peuple, gardez-vous de l'extrémisme en matière de religion car ceux qui sont venus avant vous ont été condamnés à cause de l'extrémisme en matière de religion.»<sup>[1]</sup> En Islam, la religion n'est pas séparée de la vie quotidienne; un musulman s'efforce de faire de chaque aspect de sa vie quotidienne un acte d'adoration. Ainsi, le prophète Mouhammad a mis en garde ses partisans afin d'être modéré, de suivre une voie médiane et de choisir la plus simple des options qui relèvent de la *charia*. L'un des rôles d'un savant musulman est de guider et d'éduquer les autres sur les limites de ces frontières.

**“Et aussi Nous avons fait de vous une communauté de justes...” (Coran 2:143)**

La femme bien-aimée du prophète Mouhammad, Aïsha, a déclaré: «Chaque fois que le prophète devait choisir entre deux options, il optait toujours pour le choix le plus facile, à moins que ce ne soit un péché, auquel cas il l'évitait<sup>[2]</sup>. Fait donc partie du rôle d'un savant musulman de rendre l'islam facile pour les autres et de dissuader les gens d'aller vers les extrêmes.

Allah dit au Prophète Mouhammad, **“C'est par quelque miséricorde de la part d'Allah que tu (Mouhammad) as été si doux envers eux! Mais si tu étais rude, au coeur dur, ils se seraient enfuis de ton entourage”** (Coran 3: 159). Et en conséquence, quand il a envoyé Mou'adh bin Jabal, dont Allah est satisfait, enseigner l'islam au peuple du Yémen, il lui a donné le conseil suivant: "Facilitez les choses religieuses avec les gens et ne compliquez pas les choses. Obéissez-vous les uns les autres et ne divergez pas entre vous".

L'islam trouve également un équilibre en s'appuyant sur les connaissances des savants musulmans. Un musulman ne doit pas se considérer comme autonome et par conséquent ignorer tout ce que les savants ont à dire - c'est un moyen sûr de tomber dans des idéologies déviantes. Et d'autre part, il ne doit pas considérer les savants musulmans comme infaillibles; prendre leurs paroles comme infaillibles fait partie des extrêmes auxquels il est demandé aux croyants de rester éloignés. Un musulman reconnaît humblement son niveau de connaissance et apprend son islam de ceux qui sont compétents et dignes de confiance.

Les savants musulmans, ceux qui sont éduqués pour conseiller et prendre des décisions religieuses, font de leur mieux pour aider les croyants à rester fermement sur le droit chemin, le chemin du milieu. Ils entreprennent avant tout une formation et un enseignement religieux hautement spécialisés; leur connaissance approfondie n'est pas acquise grâce à toutes les informations facilement disponibles sur Internet aujourd'hui. Un savant est une personne qui sait et a passé de nombreuses années, voire même plusieurs décennies, à acquérir ces connaissances.

[1]

Ibn Majah, *An Nassai* (classé comme Sahih par Sh. Al Albani)

[2]

*Sahih Al-Boukhari*

L'adresse internet de cet article:

<https://www.newmuslims.com/fr/articles/289/le-role-dun-savant-musulman-partie-2-sur-2>

droits d'auteur © 2011 - 2023 NewMuslims.com. Tous les droits sont réservés.